

## Nos écoles

Ecole primaire. Regroupement pédagogique intercommunal Aranc-Evosges (R.P.I)  
2 classes : maternelle et élémentaire à Aranc  
1 classe primaire à Evosges.  
Garderie et cantine. De 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.  
Le ramassage scolaire est assuré par le Conseil Départemental .  
Le collège Paul Sixdenier : Hauteville-Lompnes.  
Tél : 04 74 35 32 39  
Les Lycées. Lycée du Bugey et Lycée Professionnel à Belley.  
Tél : 04 79 81 02 18.

## Nos locations communales

Renseignements en mairie



La salle polyvalente d'Aranc



Les chambres

## Notre stade multiactivités et notre terrain de boules



Accès par l'allée de Fontaneil, près de l'Eglise



## Notre bibliothèque municipale



Au rez de chaussée de la mairie, sans adhésion.  
Plus de 2000 livres disponibles.  
Ouverture : Le samedi matin de 9 h 30 à 12 h.

## Notre patrimoine à découvrir

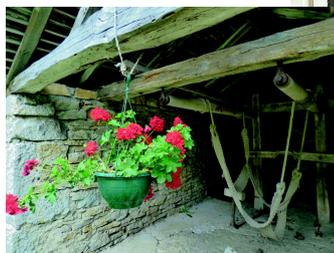
En quelques clichés.....

Le four de Rougemont



Le bac de Résinand

Le lavoir d'Aranc



Le travail des Pézières

L'Eglise des Pézières



Le marais de Jarine au printemps

La Stèle du Maquis



..et aussi : la vallée de la Mandorne avec ses gorges, ses moulins et les vues panoramiques.

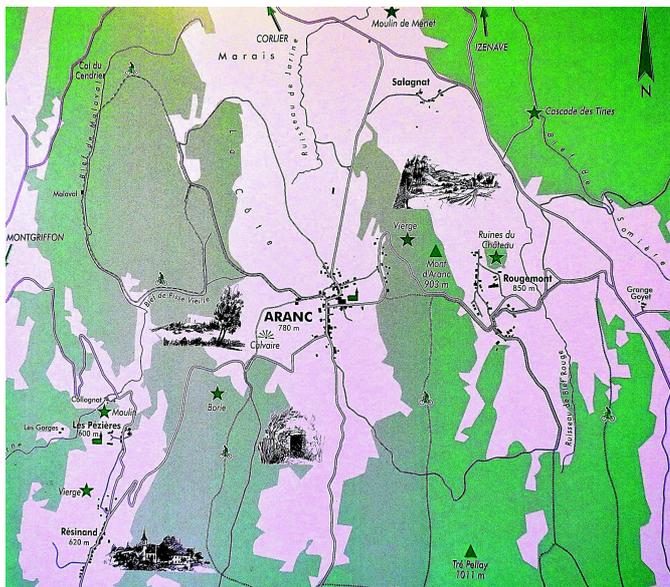
## *Nous situer*

Nous sommes en région Rhône- Alpes, dans le département de l'Ain et plus précisément dans le Bas-Bugey. Aranc et une commune de 310 habitants.

Code postal 01110

Coordonnées:

Latitude : 46°00'.19" Nord. Longitude : 5°30'36" Est.



Sur l'axe Lyon - Genève, à égale distance de ces deux villes, à 45 kilomètres de Bourg en Bresse, à seulement 20 minutes de la sortie d'autoroute de Saint Martin du Fresne, Aranc est à quelques kilomètres des pistes de ski des Plans d'Hotonnes et de la Praille à Hauteville-Lompnes.

Avec ses 2164 hectares de superficie, la commune s'étend sur trois zones distinctes :

- Le Val d'Aranc, à une altitude d'environ 800 mètres.
- Les hauteurs à l'est, jusqu'au col de la Berche.
- L'anticlinal à l'ouest et le bassin de la Mandorne.

La diversité des paysages et des conditions climatiques provient des différentes altitudes qui s'étagent de 420 mètres à 1011 mètres.

La commune comporte un bourg principal Aranc, des hameaux Résinand- les Pézières, Rougemont, des lieux- dits Salagnat, Colognat et des fermes isolées.



*Bienvenue sur la commune d'Aranc*

